



SOCIÉTÉ DES
RÉGATES
D'ANTIBES

Le Trophée Marcel Troupel

Liens vers les informations du public

Les arbitres utilisent un système web pour aider la gestion de cette régata. Il fournit des formulaires électroniques pour des actions telles que les contestations de classement, les réclamations, les remplacements d'équipement, etc. Il communique avec les concurrents électroniquement s'ils ont fourni un email et/ou téléphone (SMS). Les concurrents seront informés des heures limites de réclamations, de la réception d'une réclamation, des heures de convocation, etc. Ce système électronique permet aux concurrents d'être plus libres sur une épreuve et de rester en contact avec les arbitres. Tous les concurrents ont un accès électronique aux contestations de classement, décisions du jury, etc.*

Information: Ce tableau électronique d'information est le Tableau Officiel d'Informations pour cette régata.



Déposer une demande d'instruction

NOTE : Lorsque vous remplissez un formulaire, la procédure (définie dans les RCV et dans les IC) reste inchangée.



Tableau officiel d'informations



Convocations au jury



Décisions

Le jury et les parties se réservent le droit de limiter l'accès du public à certaines décisions.*